

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 18 juin 2017

Élections législatives 2017 Taux de participation au 2^{ème} tour à 17 heures

La préfecture vous informe que, **pour le département de l'Isère**, le taux de participation à 17 heures au scrutin de ce jour est de :

38,18%

A titre indicatif :

- le taux de participation à 17 heures lors du 2^{ème} tour des élections législatives de 2012 était de **46,24%**
- le taux de participation à 17 heures lors du 1^{er} tour des élections législatives de 2017 était de **42,83%**
- le taux de participation à 17 heures lors du 2^{ème} tour de l'élection présidentielle de 2017 était de **62,30%**

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38



11 et 18 juin 2017